

BARCELONE – Espace Moyen-Orient - Programme de soutien aux candidats pour les procédures des séries ultérieures de nouveaux gTLD
Lundi 22 octobre 2018 – 10h30 à 11h45 CEST
ICANN63 | Barcelone, Espagne

NADIRA AL-ARAJ:

[Langue anglaise]. Durant cette réunion, nous allons parler des choses qui sont pertinentes à toutes les communautés, pas seulement du Moyen-Orient.

Je ne sais pas si tout le monde est là, si tous d'entre vous avez reçu la déclaration. Parce que la déclaration que nous avons à vous présenter aujourd'hui... en fait laissez-moi présenter les choses pour ceux qui ne sont pas familiers avec le sujet.

Nous allons parler aujourd'hui de l'espace du Moyen-Orient. Le concept de cet espace n'est pas seulement mis en place pour le Moyen-Orient mais pour toutes les régions.

Ces espaces régionaux sont formés par des communautés qui ont des intérêts en commun pour discuter des politiques de l'ICANN, et puis en ce qui concerne tout ce qui a impact sur chaque région.

Monsieur Tijani Ben Jemaa nous a guidés dans l'espace Moyen-Orient. Donc nous le remercions.

Nous nous rassemblons pour la troisième fois, avec une déclaration qui sera pertinente.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Cette déclaration parle du ASP, donc du programme de soutien aux candidats et cela relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveau gTLD.

Je voudrais aussi vous donner un petit peu d'historiques sur ce sujet. Je vois qu'il y a des nouveaux visages autour de la table, donc nous allons pouvoir faire une petite présentation sur les sujets relatifs à ces procédures.

Nous avons parlé des ccTLD, et maintenant nous avons des nombres limités de gTLD. Vous êtes familier avec les .EU, .COM. Mais en 2012, il y a une ouverture pour une nouvelle série de gTLD, pas seulement pour trois chiffres, mais trois lettres. Mais comme c'était le cas, vous savez qu'il y a de nouveaux gTLD qui ont été délégués, et qui fonctionnent. Par exemple .LONDON, .AMAZON, et il y a .ARABE aussi.

Ces nouveaux gTLD, après leur mise en application en 2012 ont soulevé quelques questions. Donc en préparation de cette nouvelle série, beaucoup de comités ont été formés pour examiner ces questions et pour se préparer pour ces nouveaux gTLD, et donc pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Certains des segments de ces procédures ont à voir donc avec les candidatures des différentes communautés. Donc voilà notre déclaration sera basée là-dessus. Et nous allons en parler aujourd'hui.

Pour distinguer les choses, il ne s'agit pas seulement des communautés. Ca peut être communauté, ça peut être régional, vous

savez il y a des groupes ethniques qui vont chercher des extensions .BERBER etc. et c'est ce que nous gérons dans notre déclaration.

Et maintenant, avec cela, je voudrais passer la parole à mon collègue, Monsieur Baher Esmat, qui est vice-président du groupe du Moyen-Orient.

BAHER ESMAT:

Merci Nadira. Bonjour à tous et bienvenus à l'ICANN 63 et bienvenus surtout dans l'espace du Moyen-Orient.

Tout d'abord je voudrais noter que nous avons de l'interprétation en 3 langues, anglais, français et arabe. Donc si vous voulez parler une de ces langues, il n'y a aucun problème.

Aussi, je voudrais revenir un peu en arrière pour ceux qui ne sont pas très familiers avec l'espace dont on parle.

Donc l'idée de cet espace du Moyen-Orient est arrivée avant l'ICANN 60, à Abu Dhabi. Donc l'année dernière. Ce n'était pas une nouvelle idée mais c'était quelque chose qui avait été mis en œuvre afin de faire participer certaines autres régions telles que l'Asie Pacifique et la région Amérique du Sud et les Caraïbes qui ont, elles aussi, leur propre espace.

Donc nous voulions fournir à la communauté un espace pour qu'ils puissent discuter durant les réunions de l'ICANN à propos des questions de l'ICANN, des questions qui sont importantes à chaque région.

Pas seulement discuter, mais aussi pour faire part de leurs opinions et de le faire sur le papier, pour que tout cela soit disponible à la communauté At-Large et aussi aux preneurs de décisions au sein de l'ICANN.

Aussi, vous savez, cette discussion est menée par la communauté. Il y a un groupe de membres de la communauté qui ont travaillé sur cette déclaration ou sur certaines des questions qui ont été posées, mais cela durant des mois avant la réunion de l'ICANN. Et cela nous permet d'obtenir des informations de la part de la communauté sur des sujets intéressants.

Un des sujets donc, un des thèmes est sélectionné et donc un groupe se forme pour discuter et pour pouvoir rassembler les opinions sur tel ou tel sujet.

Voilà la déclaration que vous voyez sur l'écran aujourd'hui et qui sera aussi publiée en ligne.

La communauté donc se rassemble durant la réunion pour discuter de cette déclaration et la finaliser.

Après cela, cette déclaration sera publiée de différentes manières. Elle peut être publiée pour une période de commentaires publics et elle peut être aussi envoyée directement aux groupes de travail qui gèrent ces sujets. Et aussi au conseil d'administration. Et ainsi de suite ;

Donc le groupe et la communauté qui mènent ce travail sont là autour de la table, et sont là aussi pour accepter les points de vu de tous afin de pouvoir finaliser cette déclaration en temps et en heure.

À Abu Dhabi, le sujet qui avait été sélectionné était celui de la juridiction de l'ICANN. À Puerto Rico nous avons discuté du RGPD. Et aujourd'hui durant notre troisième forum du Moyen-Orient, le sujet est le programme de soutien aux candidats pour les nouveaux gTLD.

C'est un programme clef au sein de l'ICANN.

Et durant les dernières séries, en 2012, 2013 nous pouvons constater le travail qui a été fait en préparation, ils ont commencé il y a des années. Nous allons donc considérer ce travail pour discuter des séries ultérieures des nouveaux gTLD.

Il faut s'assurer que toutes les parties prenantes et les personnes intéressées soient conscientes du programme, qu'ils soient aussi conscients des opportunités pour des TLD qui pourraient être pertinents à chaque communauté et chaque zone géographique.

Il y a donc un processus qui comprend un programme de soutien aux candidats, qui donc fournira de l'aide aux participants. Pas seulement un soutien financier, mais aussi technique, professionnel, pour pouvoir aider les candidats à comprendre le processus de candidature.

Je suis donc très heureux que la communauté du Moyen-Orient ait soulevé cette prise de conscience sur ce processus, parce que le travail

qui se fait par rapport aux séries ultérieures des nouveaux gTLD est encore en cours. Rien n'a été finalisé à ce jour. Donc il est temps pour la communauté du Moyen-Orient de soulever les questions et opinions pertinentes pour s'assurer que tous ces points de vue soient partagés à travers toutes les communautés ;

Il faut que vous puissiez discuter ouvertement des processus de l'ICANN, et d'être actif dans vos régions.

Donc encore une fois, je vous remercie de votre présence. Je voudrais donc aussi remercier le groupe de travail qui a travaillé sur les processus dont nous allons parler aujourd'hui.

Il y a des gens bien sûr qui ne sont pas présents aujourd'hui, certains d'entre eux sont en ligne et nous écoutent à distance et je voudrais donc les remercier pour leur travail.

NADIRA AL-ARAJ:

Nous nous attendions à avoir Moniseur Chalaby, mais il ne peut pas être présent, et c'est le directeur du conseil d'administration de l'ICANN. Il est tout de même avec nous puisque Tijani va lire le mail qu'il a reçu.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui Cherine m'a envoyé un message et il voulait que je partage celui-ci avec vous.

« Cher Tijani, j’espère que vous pourrez partager ce message avec les personnes présentes durant votre réunion à Barcelone. J’aurai bien aimé être avec vous aujourd’hui, mais mon agenda ne me l’a pas permis.

Je sais que c’est un groupe très important pour moi, j’apprécie vraiment, j’ai vraiment apprécié le temps que nous avons passé ensemble à Puerto Rico, à Abu Dhabi et au Caire.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui sont là aujourd’hui pour leurs efforts. Je vous encourage à continuer de faire ce que vous faites. Je vous souhaite beaucoup de réussites dans cet espace du Moyen-Orient alors que vous faites face à de grosses questions.

Et j’espère pouvoir vous rencontrer dans l’avenir. Meilleurs sentiments, Monsieur Chalaby, président du conseil d’administration de l’ICANN. »

NADIRA AL-ARAJ:

Merci Tijani. Pour vous donner un historique sur les séries ultérieures des nouveaux gTLD, et du travail qui a été fait, nous avons Christa qui est ici, Christa qui sera co-présidente de ce groupe et elle va donc vous donner un petit résumé de la chose.

CHRISTA TAYLOR:

Bonjour. J’ai donc travaillé sur la piste de travail numéro 1, nous avons discuté des futures candidatures, et ainsi nous allons vous donner un petit peu d’historiques.

Il y avait trois candidatures dans la série 2012. Il n'y a eu qu'une candidature qui s'est bien passée. Il y a eu beaucoup de questions qui ont été posées quand on parlait du travail qui a été fait durant la première série. Il y a eu beaucoup de candidatures qui n'ont pas reçu de soutien. Donc, qu'allons-nous faire différemment dans la prochaine série ?

Donc le groupe de travail a examiné plusieurs suggestions et idées et je pense que tout cela est donc couvert sur la lettre que vous avez reçue.

Je voudrais vous parler de certaines des discussions que nous avons eues durant notre travail. Nous avons passé beaucoup de temps sur ce thème du soutien. Nous espérons être un peu plus flexibles dans l'avenir. Nous voulons équilibrer les choses.

En 2012, si vous étiez candidat, vous vous rendiez compte que vous étiez peut-être manipulé dans le système, donc votre candidature était retirée. Donc durant le travail du groupe de travail, nous avons eu une grande discussion au niveau de ce retrait. On devrait pouvoir payer un certain montant et continuer à aller de l'avant. Et dans le groupe de travail, vous allez voir que nous avons soulevé ces questions.

Nous avons aussi adressé le fait que nous devrions aller au-delà des frais de candidatures. Durant la première série, un candidat payait 25 % du montant. Deuxième série comment ça va se passer ? Il faut qu'on le détermine. Parce qu'on est quand même à 185 000 \$. Il faut

que cela aille au-delà de la candidature. Qui peut soutenir ? Qui peut fournir l'information ? Cela dépasse bien sûr cette partie juridique, qui a l'expertise pour former les personnes, pour s'assurer que les opérateurs de registre soient intégrés dans le processus ?

Donc il y avait beaucoup de sujets qui ont été discutés en détail. Nous n'avons pas encore de solution vis-à-vis de ce que nous allons faire dans l'avenir. Comment allons-nous faire la sensibilisation ? Comment nous allons la mettre en place ? Donc nous attendons à discuter sur des idées, puisque cela fait déjà un an que nous discutons de cela.

Personne n'a encore d'idée concrète sur le moyen avec lequel nous allons faire de la sensibilisation. Nous voulons donc trouver les bonnes personnes et les bonnes ressources.

Je suis là bien sûr pour vous aider et je peux répondre à vos questions.

NADIRA AL-ARAJ:

Merci.

On parle encore du mécanisme des recommandations. Donc il faut continuer à travailler sur ce sujet, n'est-ce pas.

Nous allons passer à la déclaration en elle-même, et après cela, je pense que nous devrions avoir un moment pour répondre aux questions, et ensuite, nous pourrions fournir des commentaires.

Tout d'abord, Tijani va la lire, et ensuite, encore une fois nous poserons des questions sur les concepts différents, sur les idées

différentes autour de la table pour pouvoir élaborer une meilleure compréhension et pour examiner les commentaires que nous allons mettre en application pour finir cette version finale.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci. Bonjour à tous, merci d'être venus si nombreux à cette réunion.

Étant donné que nous avons les services d'interprétation, nous allons les utiliser et je vais parler en arabe, sachant que ce que je vais dire ce sera un mélange d'arabe et d'anglais étant donné que les acronymes et les concepts sont plus anglais que arabe ou d'autres langues.

Bonjour, une fois de plus. Merci à tous d'être venus, merci de participer à cette réunion. D'entrée, j'aimerais remercier Nick Tomasso qui est assis autour de cette table. Il est directeur du bureau de l'ICANN à Istanbul. Et il sert également depuis son bureau l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient puisqu'il est chargé d'être à notre service, nous au Moyen-Orient. Merci encore Nick, merci de participer à cette réunion, et merci de ton soutien.

Et maintenant, je vais lire la déclaration, et veuillez m'excuser, Nadira, je ne vais pas la lire parce que vous l'avez cette déclaration, donc vous pouvez la lire vous-même. Je vais plutôt vous présenter cette déclaration et vous donner quelques informations liminaires. Comme ma collègue Christa l'a dit, je pense que ce sera plus utile finalement.

Donc, en 2012, et j'aimerais... Non pardon. En 2007, il y avait un énorme besoin d'avoir un nouvel espace DNS pour les nouveaux gTLD.

Donc l'ICANN a entrepris une étude sur les nouveaux gTLD. Et cette étude a pris beaucoup d'années, a impliqué beaucoup d'argent, et ça a été un grand dilemme. Et je vais d'ailleurs en expliquer les motifs par la suite ;

Donc après avoir mis en place cette étude, nous avons vu ce guide d'orientation avec 8 versions qui s'en sont suivies, les unes les autres. Dans l'une des versions, les frais pour obtenir un nouveau gTLD s'élevaient à 185 000 \$. Beaucoup de gens, ainsi que plusieurs gouvernements, plusieurs représentants de la société civile et d'autres, ont dit – surtout lorsqu'il s'agit des pays du sud – ont dit que c'était très cher : donc vous concevez un programme pour les pays riches, donc les régions pauvres ne vont pas pouvoir y avoir accès. Donc il y a eu une grande résistance.

Donc le deuxième guide de candidature a maintenu les frais jusqu'à la 8^{ème} version et on entend à chaque fois le même argument.

À partir du moment où on a lancé cette étude, une décision a été prise pour que nous couvrions les frais, parce que tout ce que nous dépensons pour l'étude doit être couvert par les frais de candidature. Et, il était convenu qu'on recevrait 500 candidatures, en fonction des résultats de cette étude. Les dépenses les frais de candidature, etc. donc ils sont parvenus à ce chiffre de 185 000 \$.

Et il y a eu une tentative pour réduire ces frais. Donc le conseil d'administration est parvenu à la résolution 20, connue, à Nairobi pour créer un groupe de travail pour voir de quelle manière nous

pouvions aider les candidats aux nouveaux gTLD qui ont besoin d'aides. Donc fournir à ces candidats une aide pour être opérateur de registre.

Et, à l'époque, nous faisons un travail de lobby pour réduire ces frais, et au sein de la communauté, il y avait un autre groupe qui lui, s'opposait à la réduction des frais et disait : pourquoi ? Pourquoi réduire les frais ?

Donc ceux qui étaient contre la réduction des frais ce sont ces mêmes personnes qui ont participé au groupe de travail. Et, au sein de ce groupe de travail, il y avait différents points de vue avec des gens qui soutenaient la réduction des frais et d'autres qui s'y opposaient.

Moi, j'ai été membre de ce groupe de travail, et lors des travaux de ce groupe de travail, il y avait toujours cette peur que ce programme n'allait pas être juste, et être utilisé par des gens qui n'en avaient pas besoin de cette aide, d'un point de vue financier. Donc des gens qui allaient abuser de ce programme.

Et, en fonction de ce critère de souplesse, finalement, nous avons décidé de fixer des critères très rigides et des conditions très rigides afin d'éviter tout abus au système, pour toute personne qui ne remplissait pas les critères.

Et là encore, nous avons pris soin de fixer toute une série de critères très rigides, très rigoureux, et c'est ce qui est important ici, s'il y a un candidat qui ne répond pas à l'une de ces conditions, il ne sera pas éligible pour recevoir le soutien. Il ne pourra même pas continuer le

processus de candidature, même s'il pouvait rassembler les fonds nécessaires pour sa candidature.

D'où le fait que seuls trois candidats ont pu aller de l'avant avec leur candidature.

Ce programme n'a pas eu de politique de sensibilisation pour les régions faiblement desservies. On se concentrait sur la partie nord et pour la partie sud, ils ont dit non, vous pouvez faire le processus de candidature en ligne. Et pourquoi? Nous sommes une région faiblement desservie, et il y a un manquement ici important, parce que certaines personnes ignoraient jusqu'à l'existence de ce programme. Et même si vous en avez entendu parler, ils ne savaient pas qu'il y avait un programme qui pouvait les aider, les soutenir financièrement. Et il y a des gens, là encore, qui sont très sérieux dans leur désir de présenter leur candidature.

Donc on a retenu que 3 candidatures. Deux n'ont pas pu aller de l'avant, et un seul candidat a pu finaliser ce processus de candidature. Parce que conformément au conseil de candidature de l'ICANN, il faut passer la candidature, la faire passer par le conseil d'administration a dit non.

Nous avons notre propre opinion sur cette question, mais ça n'est pas le bon endroit ni le bon moment pour en parler.

Donc le résultat final, ça a été zéro candidat, et on a eu des réunions pendant plus d'un an. Et nous avons multiplié les efforts. Mais les résultats ont été vains.

Et pourquoi est-ce que je vous le dis ? Pour qu'on l'évite à l'avenir. Et j'aimerais là revenir au contenu de la déclaration.

Donc je vous ai donné une idée quant au programme de soutien aux candidatures. C'est très important ce programme, non seulement pour les régions faiblement desservies, mais pour notre région en général. On ne parle pas de région ici, mais de communauté. Il y a des communautés aux États-Unis considérées comme étant des communautés pauvres ou faiblement desservies, comme les communautés autochtones des États-Unis. Donc on a des communautés qui ont besoin de ce soutien et qui ont besoin des nouveaux gTLD parce que c'est la manière dont ces communautés présentent leur identité en ligne.

Et nous avons regardé dans le système, et comme je vous l'ai dit, ça a été un échec de ce système en 2012. Et un nouveau problème qui s'est posé – et maintenant on en connaît le motif – parce que nous avons une liste très rigide de critères, de conditions, et on a dit que pour garantir le succès futur de ce processus, on allait apporter un soutien non seulement financier, mais soutenir également les frais de candidature. On allait apporter différents types de soutiens.

Et, plus important pour moi, c'est le soutien avant la candidature. Parce que si vous ne soutenez pas avant la candidature, les candidats ne vont pas pouvoir soumettre leur candidature.

Le mentorat, c'est aussi très important. Et on en a parlé comme Chris l'a dit, du fait de savoir si un candidat ne remplissait pas tel ou tel

critère, ça ne veut pas dire qu'il va abuser de ce programme. Mais un candidat ne cherche pas forcément à abuser du système, mais là encore le processus est très rigide.

Donc de quelle manière le candidat va remplir ce processus ? Donc pour remplir les critères en vigueur, il faut respecter certaines conditions, en terme de conflit de chaînes par exemple, et pour surmonter cela, le candidat va devoir servir la communauté, donc ça doit être une priorité pour lui.

Et, pour revenir à la manipulation ou à l'abus de ce processus, si c'est le cas, si ce candidat abuse du programme, on n'acceptera pas qu'il présente sa candidature pour toute chaîne future. On peut décider ensemble de la période d'interdiction de soumission de ce candidat.

Mais ça, ça va dépendre de la série ouverte sur la base du premier venu, premier servi. Ou bien de se fonder sur des séries séquentielles, comme par le passé par exemple, en lui proposant de ne pas présenter sa candidature pendant deux séries consécutives par exemple.

Et, pour revenir en arrière, il y a eu un sentiment dans la communauté de surmonter les problèmes qu'on avait pour dédier une série pour se concentrer sur les régions et communautés faiblement desservies, mais ça n'a pas été accepté par tous, mais j'aimerais dire pourquoi ? Dédions une série à ces régions desservies, et voyons si c'est bénéfique ou pas.

Et enfin, nous avons dit que l'absence de succès du système de candidature de 2012 ne pouvait pas constituer un prétexte pour nous

pour que nous continuions pas à continuer à soutenir les nouveaux candidats pour aider les nouveaux candidats à avoir accès aux chaînes, qu'ils puissent servir leur communauté. Ça, ce serait utile. Même si parfois il y a différents intérêts qui entrent en jeu, il y a des intérêts politiques, etc. mais non, il faut se concentrer sur les candidats qui aimeraient servir les intérêts de la communauté.

J'espère que j'ai pu vous exprimer de la meilleure manière qui soit l'idée derrière cette déclaration.

NADIRA AL-ARAJ:

Je ne sais pas, est-ce que je dois parler en arabe ou en anglais ? Oui, alors je vais parler en arabe.

Bien entendu, je soutiens la déclaration. Et, à l'instar d'autres, je partage cette déclaration.

La seule chose dont je ne suis pas sûre à 100 %, et Christa en a parlé, c'est la partie qui concerne le fait de savoir si un candidat ne va pas de l'avant dans ce processus de candidature, est-ce que c'est forcément de l'abus, de la manipulation, est-ce que ce candidat a le droit de soumettre sa candidature en utilisant la voie conventionnelle ?

Je ne dis pas que c'est quelque chose de positif, mais si le candidat peut, d'entrée de jeu, demander un crédit bancaire, pourquoi est-ce qu'il ne peut pas procéder comme les autres, qui n'ont aucun autre moyen d'obtenir un gTLD ? Pourquoi est-ce qu'il entrerait en

concurrence avec les personnes qui n'ont pas d'autres moyens d'obtenir un gTLD.

D'un autre côté, cela ouvrirait la voie à ceux qui n'ont absolument pas besoin de ce soutien, et qui ont pu faire avancer leur candidature par cette voie conventionnelle.

Donc, ce qu'on essaye de dire, c'est que bien entendu il faut offrir un vaste soutien aux candidats, et par rapport aux opérateurs de registres de la communauté, et ce soutien doit être fourni avant que la candidature ne soit présentée, à savoir remplir les critères de candidature. Et qu'en est-il – parce qu'on pourrait dire certains des candidats n'auront peut-être pas de chance avec série et ils auront une autre opportunité avec ce qu'on appelle la voie conventionnelle.

Mais là encore, les candidats viennent avec différentes capacités, différentes aptitudes, donc comment pouvons-nous apporter cet aspect concurrence entre les gens ?

TIJANI BEN JEMAA:

Que pensez-vous de ce que vient de dire Hadia ?

[MOHAMED]:

Bonjour, je suis boursier. Par rapport à ce que vient de dire Hadia, je suis d'accord et en même temps je ne suis pas d'accord.

Je suis d'accord parce que l'objectif du processus va faire qu'on va décider si le candidat est éligible ou pas. Donc vous mettez en place

un processus pour vous assurer que je remplis les critères. Si je ne les remplis pas, ça veut dire que je n'ai pas besoin de ce soutien. Donc moi j'ai le droit de présenter ma candidature et vous, vous êtes dans votre droit d'évaluer ma candidature. Donc si ma candidature n'est pas recevable vous ne pouvez pas rejeter ma candidature, dans le sens où vous m'interdisez d'avoir recours à la voie conventionnelle.

Et comme Tijani l'a dit, les choses qui ne sont pas commerciales et politiques peuvent faire en sorte que la communauté a besoin de gTLD.

Laissez-moi vous donner un exemple. Je ne vois pas encore toute l'histoire, mais c'est une idée très intéressante. J'aime l'idée de ce soutien, mais j'aimerais que vous me donniez un exemple concret. Merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup. Comme vous par exemple. Disons que les gens de Tamil au Sri Lanka eux ont leur propre langue, leur propre culture, et ils veulent leur propre culture, et ils veulent diffuser leur culture sur Internet, et ils veulent que le monde les connaisse. Et ces gTLD vont servir leur culture, leur langue.

Ça n'est pas dans un intérêt commercial ou politique, c'est l'intérêt d'une communauté.

Par exemple, voyons les Berbères d'Afrique du Nord, les Amazighs, ils n'ont pas de pays. Ils sont distribués sur plusieurs pays, et ils ont le

droit d'avoir leur propre identité sur l'internet. Ça c'est l'une des choses dont la communauté pourrait bénéficier par exemple.

D'après ma propre expérience personnelle, moi je suis directeur général ou exécutif de l'internet society fédérale. Et la première chose que l'on voulait, c'est d'avoir un TLD appelé .NET pour la région méditerranée. Mais on n'a pas d'argent pour cela. Et deuxièmement, la concurrence venait des docteurs, des entreprises pharmaceutiques qui eux avaient l'argent nécessaire. Donc on ne pouvait pas entrer en concurrence avec eux. On n'a pas présenté notre candidature.

Voilà donc différents types d'intérêts qui existent, qui sont là, et qui n'ont rien à voir avec l'aspect politique et commercial.

ALI AL MESHAL:

Merci Tijani. Je vois que les critères qui ont été mentionnés par Tijani comportent le fait que tout le monde a le droit de faire candidature et d'obtenir du soutien.

Tout d'abord, quand on parle de cette déclaration, on voit qu'elle est mise en place pour les pays défavorisés et désavantagés. Et c'est ce qu'on voudrait soutenir.

La raison pour laquelle ils ne font pas une candidature, c'est pour les raisons dont vous avez parlé. Donc si nous rassemblons les critères d'une manière non commerciale, non-politique, non économique, cette histoire d'intérêt commercial sur la plupart des projets et des idées se traduira de toute façon par un gain financier, quel qu'il soit.

Donc si vous retirez certains des segments, vous n'allez pas desservir la communauté ou la société. Vous devriez donc mettre des restrictions, mais indiquer que cela n'est pas commercial, ne sert pas à la communauté.

TIJANI BEN JEMAA:

Ou ils vont prendre de l'argent des opérateurs de registre.

Non. L'objectif, ce n'est pas de gagner, ce n'est pas le gain. Bien sûr il faut de l'argent pour continuer à fonctionner en tant qu'opérateur de registre, mais ce doit être à but non lucratif. Et ne pas avoir à gagner plus. C'est mis en place pour servir la communauté.

Donc pour être juste, il ne faut pas donner plus de chances à certains qu'à d'autres.

ALI AL MESHAL:

Oui, je suis d'accord Tijani, mais la déclaration doit être plus détaillée. Il faut essayer d'aider un segment qui ne peut pas être soutenu par leur propre pays.

NADIRA AL-ARAJ:

Il y a un point que je ne comprends pas Monsieur Ali. Vous parlez des opérateurs de registre commerciaux, au fait qu'ils puissent poser leur candidature. C'est un problème ? S'ils sont commerciaux, ça doit être préparé pour les régions mal desservies.

Ok, je passe à l'anglais maintenant.

Pour Christa qui a mentionné qu'il y a des candidatures qui doivent passer par le soutien au niveau financier. Mais je pense que l'avantage de ce mécanisme est de pouvoir mieux comprendre les processus de demande de candidatures. Il y a du support au niveau juridique par exemple. Donc au lieu d'allouer un budget complet, ils pourraient fournir un conseiller qui pourrait leur rendre service dans ce sens.

CHRISTA TAYLOR:

Beaucoup de personnes voulaient s'assurer que les gens avaient assez de connaissances pour comprendre ce programme. Ils ont pensé que la sensibilisation qui avait été faite auparavant n'avait pas été assez détaillée pour ces régions, ils n'avaient pas forcément les bases nécessaires pour aller au-delà de l'application de la candidature pour les nouveaux gTLD.

On appelle ça le candidat moyen à la fin, parce qu'ils avaient donc besoin de connaître certaines bases fondamentales pour aller au-delà et continuer. Alors, ces gens-là n'ont pas d'eau, pas d'électricité, donc l'internet n'est pas une priorité. On appelle ça le candidat moyen. Donc il faut leur fournir le soutien pour qu'ils puissent comprendre les processus et qu'ils aient toutes les ressources. Ainsi, s'ils voulaient continuer avec le processus, ils seraient préparés.

Donc c'est pour cela qu'il y a eu beaucoup de discussion au niveau juridique. Parce que cette dépense juridique est beaucoup plus importante que les frais de candidature.

Nous avons donc mis en place tous ces bénévoles et vous pouviez ainsi vous proposer en tant que volontaire pour aider. Mais ce système est arrivé trop tard dans le programme, donc il n'a pas été utilisé à bon escient.

Donc cette fois-ci, nous voulons nous assurer que chacun a les bonnes ressources, et nous voulons faire un bon programme de sensibilisation à travers les régions pour nous assurer qu'ils ont les connaissances et qu'ils puissent comprendre toutes les exigences.

Donc ces candidats, s'ils vont aller de l'avant, on leur donne tous les outils pour qu'ils puissent réussir.

Je suis désolée si je n'avais pas clarifié ce point assez auparavant.

HADIA ELMINIAWI:

Je comprends ce que veut dire Ali, je ne soutiens pas forcément ce qu'il a dit bien sûr. Mais comme il dit, ce n'est peut-être pas le moment de parler de ça, mais il a soulevé un point important.

Il parle du DNS, de l'industrie du DNS dans notre région. Donc dans les pays mal desservis. Donc il n'y a pas beaucoup d'opérateurs de registres en Afrique ou au Moyen-Orient, parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de payer pour cela.

L'industrie n'est pas encore assez importante dans nos régions, donc l'argent qu'ils paieront ne pourra pas leur permettre d'avoir un retour sur leur investissement.

Donc c'est un point très intéressant. Comment pouvons-nous encourager l'industrie dans la région? Comment est-ce qu'on encourage plus d'opérateurs de registres dans cette région?

Peut-être en les soutenant dès le départ. Peut-être pourrions-nous leur donner la chance de payer après, une fois qu'ils ont fait de l'argent. Je pense que c'est quelque chose dont on doit discuter.

ALI ALMESHAL:

Oui. On parle de la déclaration pour le soutien, je pense que tout cela et certains des détails sont déjà dans le guide de candidature. Comme vous voyez qu'il y a eu trois candidatures aux premières séries, vous savez, il y a besoin de soutien. Nous devons discuter de cela ici, ou nous allons nous focaliser sur le soutien.

L'idée c'est de discuter du fait que nous n'avons pas de candidature dans cette région, est-ce qu'il s'agit d'une histoire de soutien, alors il faut réviser les critères. Si ça n'est pas le cas, on doit voir s'il n'y avait peut-être pas assez de sensibilisation qui a été faite.

Donc tout d'abord il faut encourager les personnes pour qu'elles puissent poser des candidatures, on doit donc les encourager. Et on devrait savoir où on peut donner du soutien.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui, vous avez besoin du programme, de ce programme de soutien pour les candidats. Quand vous avez vu qu'il y a eu trois candidatures auparavant, par exemple pour le Moyen-Orient nous en avons reçu

très peu de ces candidatures. Ces candidatures venaient surtout du Golf.

Les gens qui ont placé cette candidature étaient conscients du processus, mais ils étaient souvent des étrangers ou des expatriés donc la sensibilisation dans cette région était absente. Ils ont fait une candidature parce qu'ils venaient d'ailleurs, du Nord. Et c'est pour ça que nous en sommes où nous en sommes.

Pourquoi nous n'avons pas assez de candidatures qui viennent de notre région ? Nous le savons. Il faut du soutien, mais pas seulement. Il faut qu'il y ait une prise de conscience. Il faut aussi parler du thème commercial.

La plupart des choses qui rendent notre région pas favorable dans cette industrie sont celles-ci. Tout d'abord le soutien...

HADIA ELMINIAWI:

Nous avons parlé de sensibilisation et de prise de conscience. Et puis il y a aussi dans la déclaration de la demande de soutien de sensibilisation. C'est pour ça que nous avons mis en place ce programme.

Nous avons fait des études aussi par rapport aux candidatures pour qu'ils puissent tester le marché avant de lancer leur candidature.

séries ultérieures de nouveaux gTLD

CHRISTA TAYLOR: Il faut considérer un autre aspect. Il s'agit du nombre d'opérateurs de registre dans la région. Je pense que c'est une façon critique, examiner si on veut vendre tous ces domaines. Si on n'a pas les ressources qui sont en place, il ne sera pas facile de vendre.

HADIA ELMINIAWI: En 2014, dans les 1010 bureaux d'enregistrement, il y en avait seulement 14 en Afrique et 7 au Moyen-Orient. Je pense qu'on pourrait dire que l'industrie est non existante.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, si on n'a pas d'opérateurs de registres, vous n'allez pas pouvoir vendre des domaines qui viennent du nord. Ce sont donc des bureaux d'enregistrement très puissants.

Si nous avons de nouveaux opérateurs de registre, de nouveaux gTLD, nous aurons de nouveaux bureaux d'enregistrement, parce que c'est le business, c'est le marché. Nous n'avons pas cela en place, c'est ça le problème.

NON IDENTIFIE: Merci Tijani, vous avez bien expliqué la situation du Moyen-Orient sur ce sujet des nouveaux gTLD. J'ai parlé avec le ccTLD qui était, et nous avons eu ça gratuitement. Alors qu'est-ce que vous attendez d'un nouveau gTLD dans cette région ? C'est un cas de business ou il faut qu'on le fasse ; il faut qu'on le fasse en tous les cas.

BAHER ESMAT:

Quand on parle des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement, je pense qu'il est important pour ceux qui sont intéressés et qui considèrent une candidature pour la prochaine série, il est donc important pour eux d'étudier le marché, et d'apprendre des leçons de la première série.

Nous sommes tout à fait conscients que certains opérateurs de registre luttent dans nos régions. Nous savons aussi que certains bureaux d'enregistrement dans nos régions ont aussi des plans d'affaires différents, des modèles d'affaires différents, ils se focalisent sur certains marchés ou d'autres. Certains sont présents dans la région, mais beaucoup ont des présences à l'étranger.

Donc les chiffres ne suffisent pas pour voir où est le déficit. Ce point n'est pas suffisant. Il faudrait qu'il y ait une sorte d'étude ou une bonne compréhension de cet écosystème. Et cela c'est très important.

Nous sommes conscients de certains exemples en Afrique et au Moyen-Orient de bureaux d'enregistrement et d'opérateurs de registre, auxquels vous avez accès certainement.

Donc, ce qu'on peut faire, c'est d'essayer d'examiner ces exemples précis pour voir quelles sont les leçons qu'on pourrait en tirer.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Baher. Je ne suis pas d'accord à 100 %.

C'est vrai je suis sûr que vous avez des problèmes pour vendre vos noms de domaines ou vos domaines et même s'ils sont gratuits, en Tunisie par exemple, aussi pour les ccTLD. Mais comment pouvez-vous expliquer que la Tunisie achète des domaines sous .COM etc. Ça, c'est un problème de marketing, c'est un problème de plan d'affaires. Qu'est-ce qu'on fait pour pouvoir vendre ces domaines ?

Je sais que c'est un problème. Comme Baher l'a dit, c'est un problème de questions que nous devons adresser, examiner.

Il faut donc prendre le temps d'examiner tous les aspects de ces problèmes. Sinon, on va toujours être dans la même situation.

Alors maintenant il faut revenir vers notre déclaration, parce qu'on est là pour ça.

Je pourrais vous dire qu'il faut accepter la remarque qu'a fait Ali sur le point de vue commercial pour les candidatures dans la région, et aussi le point qui a été soulevé par Hadia pour le soutien de certains des candidats qui n'ont pas eu de succès.

On va donc essayer avec Ali et Hadia de modifier cette déclaration pour que celle-ci puisse adresser ces deux points. Et cela ainsi va refléter les opinions de chacun autour de cette table.

Est-ce que vous acceptez cette proposition ? Nous avons encore un peu de temps.

NADIRA AL-ARAJ: Oui, puisque nous avons le temps, nous pourrions adresser de ce petit changement, de cette modification.

MOHAMMED YOUSIF: Je viens du Soudan. Je voudrais parler du sujet des candidatures commerciales.

Bon, les gens qui recherchent ce genre de TLD ont déjà les capacités pour payer. Donc pourquoi devrais-je soutenir quelqu'un qui fait une candidature mais qui en a les moyens ?

TIJANI BEN JEMAA: Oui, pour vous dire la vérité, en 2012, ce programme était fait pour ces personnes aussi. Parce qu'on avait décidé que dans cette région, même si on avait déjà une affaire ou une entreprise, et qu'on voulait rentrer dans l'entreprise, le marché du DNS vous ne pouviez pas parce que vous n'aviez pas les 185 000 \$ requis.

Donc ce programme avait été fait pour eux, mis en place pour eux aussi. Mais avec des critères très difficiles, très complexes.

Je comprends vos points de vu, mais je veux demander à chacun d'entre vous dans cette salle si c'est quelque chose qu'on peut examiner et qu'on pourrait rajouter, mais en faisant très attention.

Il y a des gens qui n'ont pas besoin de soutien, encore une fois, pour leur candidature.

MOHAMMED YOUSIF: Il me semble que ce processus de candidature est divisé en deux parties. Vous avez la partie procédure et la partie financière.

Donc dans les cas où il y a un manque de soutien financier, il faut que les procédures soient mises en place pour tous les candidats, quels qu'ils soient.

Moi, mon inquiétude est basée sur le soutien financier, et pas sur le côté commercial.

TIJANI BEN JEMAA: Juste pour clarifier les choses, il y a des gens dans la région, pour n'importe quel pays d'ailleurs, disons pour le Soudan, comme il y a une situation difficile dans le pays, il faut savoir quels sont les intérêts que vous recherchez vis-à-vis des nouveaux gTLD. Est-ce que ça va être un intérêt personnel ou l'intérêt du pays ?

Si vous n'avez pas le soutien, pourrez-vous quand même rentrer dans le marché DNS ? C'est l'idée en général d'ailleurs.

Notre programme en 2012 a couvert ces points-là.

Tout ce que je fais, c'est que j'aimerais partager avec vous ces informations. Quand on parle de l'utilisation au niveau commercial, personnellement, je pense qu'il est obligatoire de soutenir tout le monde. Mais toutes les personnes qui vont utiliser les nouveaux gTLD à des fins commerciales, je pense que nous devrions avoir un certain équilibre dans l'industrie du DNS et ainsi nous devrions essayer de pousser les régions, la région du Moyen-Orient, à faire partie de ce

marché mondial. Nous devrions avoir une emprunte dans cette industrie.

Donc je crois qu'on devrait faire un effort pour leur donner du soutien, leur apporter d'expertises d'autres pays par exemple, du soutien aux entreprises, donc encore une fois du soutien aux entreprises qui essayent de rentrer dans ce marché.

HADIA ELMINIAWI:

Oui, je comprends ce que vous dites tous les deux. Et je ne suis pas forcément en désaccord avec ce que vous dites.

Mais que diriez-vous si une personne dit que vous êtes en train d'introduire une concurrence déloyale ? D'autres acteurs pourraient penser de cette manière. Si vous soutenez – je ne sais pas- mais comment répondre à cet argument de concurrence déloyale ?

Et je vous ai entendu dire quelque chose, et ça m'a fait penser que ce serait quelque chose qu'on pourrait inclure ici, je ne sais pas.

Vous dites qu'en gros il y a deux types de soutien. L'un consiste à aider tout ce qui implique la présentation de la candidature, donc en aval. Et ensuite un soutien financier. Et un autre type de soutien, ce pourrait être non pas le soutien financier, mais d'autres types de soutien.

Donc vous suggérez d'avoir deux types de soutien.

Je ne sais pas ce que vous en pensez ?

séries ultérieures de nouveaux gTLD

TIJANI BEN JEMAA: Y a-t-il d'autres commentaires ?

HADIA ELMINIAWI: Oui, je continue d'essayer d'introduire cela dans les recommandations, mais il faudrait peut-être changer ici le terme de notre déclaration.

Ici dans notre déclaration, on parle de régions faiblement desservies, donc ça pourrait être quelle qu'entité que ce soit, ça n'a pas forcément à être une communauté.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, nous avons dit dans notre déclaration que la chaîne doit servir une région ou une communauté faiblement desservie. On ne dit pas que le candidat doit être une communauté ou une personne physique.

MOHAMMED YOUSIF : Oui, j'ai un commentaire sur ces trois points. Effectivement je suis tout à fait d'accord avec vous, puisque vous avez dit qu'on pouvait avoir deux types de soutiens.

Et par rapport à ce que vous disiez par rapport à la concurrence, qu'elle soit loyale ou déloyale, je pense qu'on a un critère qui veut que si le candidat remplit ces critères il obtiendra un soutien financier et s'il ne remplit pas ces critères, il ne recevra pas de soutien financier.

Donc je pense qu'il serait plus pertinent d'avoir cette division.

Ensuite, pour les candidats commerciaux, si vous leur donnez un soutien financier, vous ciblez les communautés faiblement desservies. Donc les candidats commerciaux, je ne suis pas sûr qu'ils en aient besoin. C'est mon point de vue, vous n'êtes pas forcément d'accord avec, mais c'est ainsi que je vois les choses.

TIJANI BEN JEMAA:

Ce qu'on a dit dans la déclaration, c'est que la chaîne, pour être éligible, doit servir une région faiblement desservie ou une communauté faiblement desservie. On ne dit pas que le candidat doit ou ne doit pas être une communauté. Donc peut-être que, comme je l'ai dit, vous vous pouvez présenter votre candidature pour un gTLD, et vous êtes une entité commerciale ? Oui ? D'accord, au Soudan d'accord, vous servirez votre communauté.

MOHAMMED YOUSIF:

Vous pourriez modifier la déclaration et ne pas parler de communautés faiblement desservies mais plutôt de parler d'une région ou d'une communauté qui en a besoin. Parce que sinon, vous l'ouvrez aux grandes entreprises par exemple, à quiconque.

HADIA ELMINIAWI:

Oui, je pense que ça dépend de la manière dont on définit les communautés faiblement desservies. Et il faudrait revenir à la définition peut-être.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, en tout état de cause, les critères d'éligibilité vont tout déterminer ; C'est la manière dont vous évitez que les gens qui n'ont pas besoin de soutien, d'obtenir ce soutien. C'est le critère d'éligibilité qui nous le garantit.

HADIA ELMINIAWI: Et ce n'est pas ici, c'est dans le programme lui-même. Ces critères figurent dans le programme lui-même et pas dans notre déclaration.

NADIRA AL-ARAJ: Oui, pour conclure, peut-être Christa vous voulez intervenir ?

BAHER ESMAT: Donc pour lire certains des commentaires brièvement sur le chat – excusez-moi je vais rapprocher un petit peu le micro. Alors un représentant de la Tunisie dit :

« bonjour à tous, je voulais dire que par rapport à la déclaration de programme de soutien aux candidats pour les régions faiblement desservies, le GAC en a parlé hier, et il y a eu une proposition au GAC, et continue de dire qu'on a besoin que la région [inaudible] assure un suivi de cette déclaration. »

Choukri, de Tunisie dit: « je suis tout à fait d'accord avec ce qu'à dit Nadia, on a besoin de soutien dans les pays où le DNS n'est pas bien développé et non pas dans les régions faiblement desservies. ».

Ensuite, une autre personne dit que le nombre faible de candidats est dû au manque de sensibilisation et de communication. Plus de communication et de sensibilisation pourraient donner lieu à plus de candidatures. Il dit ensuite merci à la communauté des commerces dans les régions telles que les États Arabes Unis et autres pour l'effort de sensibilisation pour l'industrie des noms de domaines. Et il dit que cela ne reflète pas forcément les besoins de la région pour lesquelles la déclaration est élaborée, parce qu'il y a un potentiel, un besoin potentiel pour cela.

HADIA ELMINIAWI:

Pour corriger ce que j'ai dit auparavant, j'ai dit que nous avons 14 bureaux d'enregistrement accrédités u Moyien-Orient et 7 de l'Afrique. Mais en fait je me suis trompée ya départ quand je suis intervenue dans les chiffres, je les ai inversés. 14 et 7, c'est les chiffres que j'avais donnés.

TIJANI BEN JEMAA:

Y a-t-il d'autres commentaires ? Alors j'aimerais dire que nous allons essayer de retravailler cette déclaration. On va essayer de prendre en considération les préoccupations de Hadia, Ali et Mohammed. Et, avec Nadira, nous allons essayer de modifier cette déclaration en fonction de vos préoccupations. Et, dans ce cas-là, on peut considérer maintenant, une fois que ce travail a été fait, que la déclaration est adoptée.

Bien, je pense que tout le monde est d'accord ?

Donc maintenant, vous devez prendre contact avec Ali, Hadia et Mohammed pour travailler sur cette déclaration.

NADIRA AL-ARAJ: Est-ce que vous voulez qu'on fixe une date ?

TIJANI BEN JEMAA: Non, avant de partir, avant de quitter la salle, avant de quitter Barcelone plutôt.

NADIRA AL-ARAJ: Oui, oui, on va assurer un suivi. J'ai besoin de vos contacts Mohammed.

HADIA ELMINIAWI : Oui, en fait mes interventions ici sont mineures, parce que je suis d'accord avec la majorité des passages de cette déclaration.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, il faut reconnaître le travail fait et les contributions aussi de Hadia, Manal et Zakir, ces trois personnes qui ont élaboré cette déclaration. Parce que ce sont ces trois personnes qui ont élaboré cette déclaration, moi je ne les ai qu'assistés.

Donc merci à eux.

J'espère que cet espace va continuer à travailler. Moi, je vais cesser de le présider cet espace, mais je vous souhaite tout le succès et j'espère qu'à l'avenir nous aurons plus de contributions. Merci à tous.

NADIRA AL-ARAJ:

Merci Tijani. Oui, en dépit du fait que vous n'allez plus présider cet espace on va continuer d'avoir besoin de vous Tijani.

Merci de vos commentaires, merci à tous ceux qui ont participé, et merci aux efforts de Tijani qui a précisé beaucoup de points. Et sans ces précisions, cette déclaration n'aurait pas pu prendre cette forme.

Merci à tous de votre participation. Et vous êtes en contact avec le personnel ICANN, donc vous serez informé à tout moment des nouveautés pour ce qui concerne le Moyen-Orient. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]